

oder ganz zu streichen.» Das ist ein Schreiben aus dem zuständigen Departement. Ich habe ihm diesbezüglich nichts beizufügen.

Ein Letztes muss ich sagen, und zwar zur Zweckbindung des Rebbaufonds bzw. zur Finanzierung dieser Aktion. Hier muss ich Frau Vannay widersprechen: Es wäre eine Illusion zu glauben, dass für den Rebbaufonds auch Bundesfinanzen, d. h. Steuergelder, aufgewendet werden, um hier allenfalls sogar Vorschüsse zu leisten. Ich habe die Sache sehr genau kontrolliert und lese Ihnen die betreffenden Artikel vor – ich muss das hier tun, damit kein Zweifel besteht, sonst werden die Massnahmen unterlaufen.

Das Landwirtschaftsgesetz sagt in Artikel 46: «Für die Dekkung der dem Bund aus der Förderung des Rebbaus und der Verwertung der Erzeugnisse erwachsenden Kosten wird bei der Einfuhr von Wein und Weinmost eine Abgabe erhoben. Allfällige Ueberschüsse dienen der Aeufnung eines Rebbaufonds.»

Dann zum Weinstatut (Art. 42): «Die Erträgnisse der Abgaben gemäss Artikel 28 Absatz 2 und 41 werden in die Rückstellung des Rebbaufonds eingelegt. Aus dieser Rückstellung sind die Ausgaben zu decken, die dem Bund aus der Förderung des Rebbaus und der Verwertung der Rebbauerzeugnisse erwachsen.»

Der Bundesbeschluss über Massnahmen zugunsten des Rebbaus (Art. 8) sagt: «Die Ausgaben nach diesem Beschluss werden durch den Rebbaufonds gedeckt.» Und die Verordnung vom letzten Jahr, als diese 200 Millionen festgelegt wurden (Art. 1 Abs. 3) sagt ganz deutlich: «Die Finanzhilfen gehen zu Lasten des Rebbaufonds nach Artikel 42 des Weinstatuts vom 23. Dezember 1971.» Klarer und deutlicher kann man es nicht sagen.

Ich habe das hier deshalb aufgezeigt, weil man nicht Illusionen haben sollte. Der Rebbaufonds besteht noch. Wenn er sorgfältig verwaltet und nicht missbraucht wird, wird er auch für diese Massnahmen im Fünfjahresplan genügen. Wenn aber zuviel produziert wird, müssten – wie der Departementschef das geschrieben hat – die Beiträge reduziert werden.

Wenn es heute im Rahmen der Rechnung 1986 zu dieser Debatte gekommen ist, dann sehen Sie, dass eine Rechnung nicht nur aus «rückblickenden» Zahlen besteht, sondern dass wir auch für die Zukunft Lehren daraus ziehen müssen.

M. Salvioni, rapporteur: On s'est réparti les tâches. C'est ainsi que mon collègue de langue allemande vous a exposé dans le détail la position de la Commission des finances.

Je serai bref mais concédez-moi tout de même deux mots. Bien que je ne sois pas un fanatique de la procédure, j'ai l'impression que l'on fait une «salade russe» en mélangeant le budget, les comptes et la gestion. En effet, il convient ici de délibérer sur les comptes qui sont la résultante d'une décision politique. Or, on prend les décisions politiques lors de l'étude et de l'adoption du budget, mais non lors de l'examen des comptes. Donc, à l'échelon parlementaire, les comptes doivent être le reflet des décisions politiques, et c'est d'eux qu'il s'agit ici. Permettez-moi une remarque humoristique afin d'alléger l'atmosphère. J'ai l'impression que le problème découle du fait que les consommateurs, tels que M. Biel et moi-même, ne sont pas en mesure de tenir le rythme de la production, des producteurs sans risquer des dépenses supplémentaires dans le domaine de la santé publique. C'est la raison pour laquelle je suis d'avis que quelqu'un devra commencer à réduire la production afin que nous puissions accomplir notre devoir de consommateurs sans risque.

On a dépensé des millions pour résoudre un problème que l'on croyait momentané. On nous a dit que la surproduction de 1983 provenait de circonstances exceptionnelles qui ne se répèteraient pas. Or, la situation fut semblable les deux années suivantes. Force est donc d'admettre que quelque chose ne fonctionne pas. Les bons producteurs se sont substitués au Bon Dieu en essayant de mettre les différents saisons sur pied d'égalité par une production toujours très abondante, quelle que soit la météorologie!

En conséquence, il faut soutenir notre exécutif dans sa détermination d'intervenir par le biais de mesures draconniennes, dans le cas où les limites fixées à la production ne seraient pas respectées. Je pense que nous ne pouvons pas faire davantage.

Les décisions du Conseil fédéral ayant été exposées par mon collègue, je n'y reviendrai donc pas. En conclusion, je puis assurer le Conseil fédéral qu'il bénéficie de tout notre soutien dans sa politique visant à une diminution de la surproduction afin de rétablir en Suisse l'équilibre dans ce domaine.

Bundesrat Stich: Der Bundesrat hofft zuversichtlich, dass die zuständigen Kreise im Rebbaufonds endlich das tun, was notwendig ist, nämlich vermehrt auf die Qualität statt auf die Quantität zu sehen. Dann haben wir vermutlich in Zukunft keine Sorgen mit dem Rebbaufonds mehr. Das ist das einzig Nötige.

Im übrigen freue ich mich, wenn Sie sich in den Budgetberatungen entsprechend einsetzen werden. Bei der Rechnung hat man in dieser Hinsicht nicht mehr zu entscheiden.

Genehmigt – Approuvé

Bundesbeschluss über die eidgenössische Staatsrechnung für das Jahr 1986
Arrêté fédéral concernant le compte d'Etat de la Confédération suisse pour l'année 1986

Titel und Ingress, Art. 1 und 2

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Beschluss des Ständerates

Titre et préambule, art. 1 et 2

Proposition de la commission

Adhérer à la décision du Conseil des Etats

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

Für Annahme des Beschlussentwurfes 96 Stimmen
(Einstimmigkeit)

An den Bundesrat – Au Conseil fédéral

87.004

Weltausstellung in Brisbane (Australien) 1988

Exposition universelle de Brisbane (Australie) 1988

Botschaft und Beschlussentwurf vom 18. Februar 1987 (BBI I, 801)
Message et projet d'arrêté du 18 février 1987 (FF I, 789)

Antrag der Kommission

Eintreten

Proposition de la commission

Entrer en matière

M. Dupont, rapporteur: Le Conseil fédéral nous propose d'ouvrir un crédit d'engagement de 9,7 millions pour permettre la participation de la Suisse à l'Exposition universelle spécialisée de Brisbane en Australie en 1988. L'Exposition de Brisbane, qui aura lieu du 30 avril au 30 octobre 1988, sera organisée à l'occasion du deux-centième anniversaire de l'Australie. Elle est consacrée au thème: «Les loisirs à l'âge de la technologie».

Au moment de la rédaction du message, vingt-trois Etats avaient annoncé leur participation. Parmi ces Etats, il y a, outre les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la Corée du Sud, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et la France ainsi que la Grande-Bretagne. La Communauté européenne aura son propre pavillon. Comme voisins de l'Australie, seront également représentés la Nouvelle-Zélande et la plupart des Etats insulaires du Pacifique Sud.

Brisbane est la troisième ville d'Australie en importance. Elle est au centre d'une région en progression constante sur le plan touristique. L'Australie est un pays riche en matières premières, notre commerce extérieur avec ce pays est en expansion.

La Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger a notamment pour tâche d'examiner les questions concernant la participation de la Suisse aux expositions universelles et de soumettre au Conseil fédéral les propositions correspondantes. Initialement, après avoir consulté les milieux compétents, elle avait l'intention de recommander au Conseil fédéral de ne pas participer à l'Exposition universelle de Brisbane et de mettre l'accent sur les autres manifestations qui évoqueront la fondation de l'Australie. Mais, par la suite, il est apparu que les autorités australiennes voulaient donner à ces manifestations un caractère purement national, ce qui a renforcé le rôle de l'Expo de Brisbane comme tribune internationale.

Quelles sont les raisons principales évoquées par le Conseil fédéral en faveur de la participation de la Suisse à cette exposition? Brisbane constitue la clé de voûte des manifestations organisées à l'occasion du bicentenaire de l'Australie en 1988. La Suisse ne devrait pas laisser passer cette occasion de se présenter et de se faire connaître comme partenaire commercial intéressant et comme pays touristique. La Suisse a plutôt été sous-représentée jusqu'ici dans la région du Pacifique qui pourrait assumer un rôle important à l'avenir.

L'Australie occupe la dix-huitième place sur la liste de nos clients, avec des exportations de 619 millions de francs et des importations de 107 millions de francs, l'excédent de notre balance commerciale accuse un rapport de 1 à 6. En tant qu'investisseur, la Suisse vient en cinquième position avec un montant total d'environ 500 millions de francs.

La Suisse a réussi à obtenir un emplacement favorable pour son pavillon. L'agence zurichoise des relations publiques du Dr Rudolf Farner avait développé les idées pour la conception du pavillon. L'image de la Suisse que l'on veut présenter au public est celle d'un beau pays, ouvert au monde, dynamique et moderne. Sur le thème d'un voyage à travers la Suisse, il est prévu de montrer et faire vivre aux visiteurs, de façon agréable et instructive, les multiples facettes connues et moins connues de la Suisse. La diversité de nos paysages, de nos régions linguistiques et de nos cultures sera autant mise en valeur que le haut niveau technique et l'esprit innovateur de notre industrie, que le dynamisme de notre économie et que les atouts de la Suisse comme pays de tourisme et de vacances. C'est un télésiège qui assurera le transport des visiteurs.

L'agence de relations publiques Rudolf Farner et la Foire suisse d'échantillon de Bâle ont été conjointement chargées de préparer et d'organiser la participation suisse à Brisbane. La communauté de travail ainsi formée est tenue par contrat de prendre à sa charge toutes les dépenses supplémentaires dépassant le montant de 1,4 million prévu comme réserve. Ce projet n'a pas, il est vrai, obtenu l'enthousiasme que l'on aurait pu espérer. On s'est référé aux expériences négatives des expositions de Tsukuba et Vancouver et un certain nombre d'inquiétudes se sont fait jour. Dans la commission également, certains se sont demandé si la présence de la Suisse était réellement nécessaire au bout du monde.

Après une large discussion, la commission à l'unanimité vous demande d'approuver ce projet. L'importante croissance des pays du Pacifique fut un argument déterminant. Nous avons estimé, en séance de commission, que la participation de la Suisse à cette exposition était un minimum. De plus, la Suisse, qui a une vocation touristique, ne peut se

permettre, compte tenu du thème de l'exposition, de se tenir à l'écart de cette manifestation.

Widmer, Berichterstatter: Der Bundesrat und die einstimmige Kommission für auswärtige Angelegenheiten empfehlen Ihnen, für die Beteiligung der Schweiz an einer Spezialweltausstellung in Australien einen Kredit von 9,7 Millionen Franken zu sprechen. Das Thema der Ausstellung ist aus schweizerischer Sicht interessant. Es geht darum, Freizeitbeschäftigungen darzustellen, Kultur, Unterhaltung, Sport, Erholung, Reise und Tourismus, also Sparten, wo wir auch etwas anzubieten haben. Das gilt allein schon für das Stichwort Tourismus.

Was sind die Gründe, die dafür sprechen, dass man sich in der üblichen Art und Weise beteiligt?

Erstens: Die Schweiz hat an der Ausstellung eine offensichtlich starke Stellung. So wird die interne Bahn, eine Art Sessellift, durch eine bewährte schweizerische Firma erstellt. Die Versicherungen werden durch ein schweizerisches Assekuranzunternehmen übernommen.

Zweitens: Die Ausstellung findet in Brisbane statt. Das liegt in der Provinz Queensland in Australien, die sich in starker Entwicklung befindet. Brisbane ist nicht gerade eine Weltstadt, verglichen mit unseren schweizerischen Städten, aber mit seinen rund 800 000 Einwohnern immerhin eine relativ grosse Stadt. Brisbane liegt auf jeden Fall in einer Gegend Australiens, von der man annehmen darf, dass sie sich weiter entwickeln wird.

Drittens: Aus schweizerischer Sicht ist zu bedenken, dass in Australien nächstes Jahr die 200-Jahrfeier dieses Kontinents als selbständiger Staat begangen wird. Dieser Anlass bietet der Schweiz die Gelegenheit, in dem fernen Kontinent mehr Information zu verbreiten.

Abschliessend die beiden Hauptgründe, die in der Kommission für eine Präsentation unseres Landes in Australien massgebend war:

Australien ist für die Schweiz ein hochinteressanter Handelspartner. Es ist wahrscheinlich wenig bekannt, dass die Handelsbilanz im Warenaustausch zwischen Australien und der Schweiz für uns ausgesprochen positiv ist. Wir exportieren sechsmal mehr nach Australien, als wir in Australien kaufen. Die Handelsbilanz ist in der Höhe von einer halben Milliarde Franken positiv. Mit diesen Zahlen allein kann man belegen, dass Australien für uns ein Handelspartner ist, der, wenn Sie die Grösse des Kontinents bedenken, Zukunftsperspektiven eröffnet.

Schliesslich der für die Kommission interessanteste Aspekt: Nicht wenige Fachleute der internationalen Wirtschaft, aber auch der internationalen politischen Zusammenhänge vertreten die Meinung, der pazifische Raum sei jener, der in der ganzen Welt die grössten Entwicklungsmöglichkeiten für die Zukunft aufweise. Ich möchte dazu ein – recht altes – Zitat anführen, es stammt aus dem Jahre 1867. Damals haben die Amerikaner den Russen für einen Spottpreis ganz Alaska abgekauft – für 7,2 Millionen Dollar –, wenn Sie die genaue Zahl haben wollen. Diese Summe schien manchem Amerikaner zu hoch zu sein, Staatssekretär Seward, der die Sache vertrat, sagte: «Das europäische Mittelmeer war das Weltmeer der Vergangenheit, der Atlantik ist das Weltmeer der Gegenwart, und der Pazifik ist das Weltmeer der Zukunft.» Nun soll man das nicht allzu wörtlich nehmen, aber hinter dieser sehr prägnanten Formulierung steckt schon ein ordentlicher Kern Wahrheit. Anders ausgedrückt: Wenn die Schweiz in der Zukunft wirtschaftspolitisch eine selbständige Haltung einnehmen will, bedeutet das ganz eindeutig, dass wir uns im pazifischen Raum engagieren müssen.

Die Weltausstellung in Brisbane ist nichts anderes als ein typisches Engagement an der Westküste des pazifischen Raums. Besonders wenn Sie die Sache nicht nur aus ganz kleiner Distanz anschauen, sondern in einen grösseren Rahmen stellen, empfiehlt sich eine positive Haltung gegenüber diesem Kreditbegehren.

M. Aubert, président de la Confédération: Je remercie les deux rapporteurs qui ont parfaitement résumé la situation. Toutefois, d'une manière générale, on n'a pas suffisamment insisté, à propos de l'exposition de Brisbane, sur le fait que 1988 sera l'année du 200ème anniversaire de l'Australie. Ces festivités revêtent, pour l'Australie, une importance nationale et internationale. Des manifestations auront lieu dans toutes les parties du pays, et en particulier à Brisbane, où se tiendra cette exposition universelle. Le 7 décembre 1983, le Bureau international des expositions (BIE), dont le siège est à Paris, l'a enregistrée. L'Australie a invité officiellement la Suisse à y participer, par voie diplomatique, le 27 septembre 1984.

La question, qui vous est posée, est très simple. Allons-nous répondre positivement ou négativement à cette invitation? Celle-ci a déjà reçu l'accord de 32 Etats, parmi lesquels nos principaux concurrents que sont les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Corée du Sud ainsi que nos voisins immédiats: la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la France, la Grande-Bretagne et la Communauté européenne, qui aura son propre pavillon.

La Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger a, d'ores et déjà, pris des contacts, lors de travaux préparatoires. Elle a obtenu l'approbation du BAWI, des communautés suisses en Australie, des milieux économiques suisses directement intéressés – je fais allusion, entre autres, à la maison Von Roll-Habegger, à la «Zurich-Assurances» qui assure globalement toute l'exposition – de la Chambre australo-suisse du commerce et de l'industrie, de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), de l'Office national suisse du tourisme, de la Swissair et j'en passe. Tous sont partisans d'une participation de la Suisse à cette exposition.

Quelques critiques ont été formulées à l'encontre de la participation de la Suisse à d'autres expositions universelles antérieures, soit celles de Tsukuba et de Vancouver. Nous avons tiré la leçon de ces expériences et nous avons confié à un groupe de travail, composé de personnes spécialisées, le soin de remettre «clés en main» à la Suisse, le pavillon de notre pays à cette exposition universelle. Telle est la tâche de la maison Farner et de la MUBA, bien connues pour la perfection de leur organisation en la matière. La maison Farner a été choisie soigneusement sur la liste de douze firmes intéressées, parce que ladite maison dispose déjà d'une expérience remarquable en la matière.

Nous pouvons donc vous assurer que nous avons choisi les meilleurs exécutants pour la représentation de la Suisse dans une exposition qui, bien que très éloignée de notre pays, n'en a pas moins une très grande importance pour notre avenir économique et financier. Je rappelle que Brisbane est la troisième ville australienne en importance et qu'elle est située dans une région extrêmement fréquentée par le tourisme américain et japonais.

Je vous remercie d'ores et déjà de donner une suite favorable à la proposition faite par le Conseil fédéral.

*Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen
Le conseil décide sans opposition d'entrer en matière*

Detailberatung – Discussion par articles

Titel und Ingress, Art. 1 und 2

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Titre et préambule, art. 1 et 2

Proposition de la commission

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

Für Annahme des Beschlussentwurfes 95 Stimmen
(Einstimmigkeit)

An den Ständerat – Au Conseil des Etats

Schluss der Sitzung um 18.55 Uhr

La séance est levée à 18 h 55

Weltausstellung in Brisbane (Australien) 1988

Exposition universelle de Brisbane (Australie) 1988

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	15
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	87.004
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.06.1987 - 15:00
Date	
Data	
Seite	955-957
Page	
Pagina	
Ref. No	20 015 481

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.
Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.
Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.